

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

28 mars 2023

**Date d'affichage de la
liste des délibérations :**

5 avril 2023

**Objet : Compte de
Gestion 2022 pour le
budget principal**

L'AN deux mille vingt-trois, le **3 avril** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, en Salle Attiret Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLE, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Audrey LAURENT

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Hélène BERTHELEMY

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Véronique LYON

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 AVRIL 2023**

QUESTION N° 5

OBJET : Compte de Gestion 2022 pour le budget principal

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

**Question étudiée par la Commission n°4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 15 mars 2023.**

Le compte de gestion retrace les écritures passées par le chef du service de gestion comptable alors que le compte administratif constate celles de l'ordonnateur (Maire).

Chaque fin d'exercice, les deux états doivent être concordants.

La Trésorerie de Riom a dressé le compte de gestion 2022 pour le budget principal. Après les vérifications d'usage, il ressort que le compte de gestion présente les mêmes résultats par section que le compte administratif.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le Compte de Gestion 2022.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 3 avril 2023

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL